

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 76 | 29 novembre-5 décembre 2021

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 269 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un [avis](#) du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une [base de données](#) détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

30 novembre : Ömer Faruk Turan, 11 ans, est [décédé](#) d'une insuffisance cardiaque sans pouvoir dire au revoir à son père, qui a été emprisonné pour des liens présumés avec le mouvement Gülen et qui s'est vu refuser une visite à l'hôpital où son fils était en traitement.

4 décembre : Reyhan Yalçındağ, l'avocate de la politicienne kurde emprisonnée Aysel Tuğluk, a [déclaré](#) dans une interview que sa cliente souffrait de pertes de mémoire et n'était pas en mesure de gérer elle-même ses besoins quotidiens, réitérant l'appel à sa libération immédiate.

PRIVATION ARBITRAIRE DE LA VIE

30 novembre : Un policier d'Istanbul a [abattu](#) une personne qui n'aurait pas obtempéré à un ordre de s'arrêter. L'officier en question aurait été suspendu de ses fonctions et arrêté.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de [Yusuf Bilge Tunç](#), un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de [disparitions forcées](#) présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

29 novembre : Le Bureau du gouverneur de Van a [émis](#) une interdiction de tous les rassemblements en plein air pendant une période de 15 jours.

29 novembre : Le Bureau du gouverneur de Hakkari a [émis](#) une interdiction de tous les rassemblements en plein air pendant une période de 15 jours.

2 décembre : La police d'Istanbul est [intervenue](#) lors d'une manifestation de soutien aux travailleurs municipaux en grève, arrêtant une personne.

3 décembre : Le ministère de l'Intérieur a [lancé](#) une enquête sur plusieurs ONG pour recevoir des fonds prétendument d'une fondation basée au Texas.

3 décembre : Le Bureau du gouverneur de Mardin a [émis](#) une interdiction de tous les rassemblements en plein air pendant une période de 15 jours.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

29 novembre : Les tribunaux de Diyarbakır ont [décidé](#) de bloquer l'accès à trois adresses Web utilisées par les sites d'information pro-kurdes ETHA, Umüt et Kızılbayrak.

30 novembre : Un tribunal d'Izmir a [condamné](#) le réalisateur de documentaires Oktay İnce à un an, deux mois et 17 jours de prison pour avoir insulté le président.

30 novembre : Un tribunal de Hatay a [condamné](#) l'avocat Hakan Mazman à un an, deux mois et 17 jours de prison pour avoir insulté le président sur les réseaux sociaux.

30 novembre : Un tribunal de Kayseri a [condamné](#) une personne à un an et deux mois de prison pour outrage au président.

30 novembre : Un procureur d'Istanbul a [requis](#) une peine de prison allant jusqu'à deux ans et quatre mois pour Deniz Yücel, un journaliste turco-allemand qui est jugé par contumace pour avoir insulté un agent public.

30 novembre : La police de Manisa a [exposé](#) trois livres écrits par le politicien kurde emprisonné Selahattin Demirtaş parmi les preuves criminelles saisies lors d'une descente de police.

30 novembre : Un tribunal d'Ankara a [décidé](#) de bloquer l'accès à trois reportages sur des allégations selon lesquelles une femme qui s'est présentée comme cadre du bureau du gouverneur aurait menacé des gens dans un désaccord sur la circulation.

1er décembre : La police a [arrêté](#) le journaliste de YouTube Hasan Köksoy et une personne qui lui a accordé une interview dans la rue. Les deux ont été arrêtés par un tribunal en raison des remarques de la personne interrogée sur la corruption présumée du gouvernement.

1er décembre : Les procureurs d'Istanbul ont [lancé](#) une enquête sur sept dirigeants du principal parti d'opposition CHP accusé d'avoir insulté le président dans un dépliant imprimé par la partie sur les allégations de corruption gouvernementale.

2 décembre : Un tribunal a [condamné](#) l'ancienne députée du CHP Zeynep Altrok Akatlı à 11 mois de prison pour avoir insulté le président.

2 décembre : Les médias critiques à l'égard du gouvernement ont été [empêchés](#) de participer à une réunion de la commission ministérielle pour fixer le salaire minimum de l'année prochaine.

2 décembre : Un tribunal d'Istanbul a [décidé](#) de bloquer l'accès à un reportage sur des allégations selon

lesquelles une fondation proche du président occupait illégalement des installations municipales à Istanbul.

2 décembre : Un tribunal d'Ankara a [décidé](#) de bloquer l'accès à trois reportages sur des allégations de népotisme impliquant un recteur d'université nommé par le gouvernement.

2 décembre : Un tribunal d'Istanbul a [décidé](#) de bloquer l'accès à trois reportages sur des allégations de népotisme impliquant une fondation créée par le fils du président.

2 décembre : Un tribunal d'Istanbul a [décidé](#) de bloquer l'accès à quatre reportages sur des allégations de corruption visant le président.

2 décembre : Un tribunal de Rize a [décidé](#) de bloquer l'accès à deux reportages sur des allégations impliquant une association de journalisme locale.

3 décembre : La police de Hakkari a [arrêté](#) le journaliste Mimar Kaya pour avoir filmé une dispute entre des policiers et un chauffeur de navette.

3 décembre : La police a [perquisitionné](#) la maison appartenant à la mère d'Eren Keskin, présidente de l'Association des droits de l'homme (İHD). La police a ensuite appelé l'avocat de Keskin pour la convoquer à témoigner en raison d'une enquête sur un discours qu'elle a prononcé il y a deux ans et demi.

4 décembre : Les procureurs d'Istanbul ont [lancé](#) une enquête sur Nurullah Ankut accusé d'avoir insulté le président dans un article qu'il a écrit.

4 décembre : La police de Tunceli a [empêché](#) le journaliste Cihan Berk de mener une interview dans la rue.

5 décembre : Le bureau du gouverneur de Mardin a [interdit](#) la mise en scène prévue en kurde de la pièce de théâtre « Tartuffe ».

LIBERTÉ DE RELIGION

3 décembre : La Commission des États-Unis sur la liberté religieuse internationale (USCIRF) a publié son [rapport](#) annuel, qui recommandait que le Département d'État américain inclue la Turquie sur sa liste de surveillance spéciale pour avoir commis ou toléré de graves violations de la liberté de religion. Le rapport

indique que l'action, l'inaction délibérée et la rhétorique du gouvernement turc continuent d'alimenter un environnement politique hostile aux minorités religieuses.

DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

3 décembre : Le Conseil de l'Europe a [annoncé](#) qu'il lancerait une procédure d'infraction contre la Turquie pour non-exécution d'une ordonnance de la Cour européenne des droits de l'homme visant la libération du leader de la société civile emprisonné Osman Kavala.

3 décembre : La police a [perquisitionné](#) la maison appartenant à la mère d'Eren Keskin, présidente de l'Association des droits de l'homme (İHD). La police a ensuite appelé l'avocat de Keskin pour la convoquer à témoigner en raison d'une enquête sur un discours qu'elle a prononcé il y a deux ans et demi.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

30 novembre : Le député du HDP Ömer Faruk Gergerlioğlu a [annoncé](#) lors d'une réunion parlementaire qu'un homme qui avait été enlevé et torturé par les services secrets turcs en 2019 avait été contraint de témoigner contre lui et un autre homme politique de l'opposition.

30 novembre : L'Arrested Lawyers Initiative a [publié](#) un rapport indiquant que les données acquises à partir d'une application pour smartphone que les tribunaux turcs acceptent comme preuve d'affiliation terroriste ne sont pas des éléments de preuve légaux ou admissibles, mais sont utilisées par le pouvoir judiciaire comme un outil de poursuite malveillante.

3 décembre : Le Conseil de l'Europe a [annoncé](#) qu'il lancerait une procédure d'infraction contre la Turquie pour non-exécution d'une ordonnance de la Cour européenne des droits de l'homme visant la libération du leader de la société civile emprisonné Osman Kavala.

4 décembre : La Commission d'enquête sur l'état d'urgence a [refusé](#) de réintégrer l'universitaire Cenk Yiğiter malgré une décision de la Cour constitutionnelle. Yiğiter a été licencié de son poste à l'université d'Ankara en janvier 2017.

MINORITÉ KURDE

29 novembre : Un tribunal de Manisa a [décidé](#) d'arrêter deux membres du HDP qui ont été arrêtés le 26 novembre tout en libérant sept autres.

29 novembre : Le procureur supérieur à la Cour suprême d'appel a [soumis](#) un avis à la Cour constitutionnelle, réitérant sa demande pour la fermeture de HDP, ainsi que des interdictions de plusieurs hommes politiques.

29 novembre : Les tribunaux de Diyarbakır ont [décidé](#) de bloquer l'accès à trois adresses Web utilisées par les sites d'information pro-kurdes ETHA, Umut et Kızılbayrak.

30 novembre : Un tribunal de Mersin a [décidé](#) d'arrêter Düzgün Okutan, conseiller de la députée HDP Fatma Kurtulan.

30 novembre : La police de Manisa a [exposé](#) trois livres écrits par le politicien kurde emprisonné Selahattin Demirtaş parmi les preuves criminelles saisies lors d'une descente de police.

1er décembre : Le ministère de l'Éducation nationale a [licencié](#) 21 enseignants en raison de liens présumés avec le terrorisme. Les enseignants avaient déjà été détenus dans le cadre d'une enquête sur le Democratic Society Congress (DTK), le groupe de coordination du mouvement politique kurde.

2 décembre : Un tribunal de Muş a [condamné](#) l'ancien cadre du HDP Muhlise Karagüzel à 10 mois de prison pour diffusion de propagande terroriste.

2 décembre : Un tribunal de Diyarbakır a [condamné](#) la militante Makbule Özbek à sept ans et six mois pour terrorisme, dans le cadre d'une enquête sur le Democratic Society Congress (DTK), l'organisation faïtière du mouvement politique kurde. Özbek est une militante pour la paix connue pour son engagement dans un mouvement populaire pour exiger des comptes pour les disparitions forcées dans les provinces kurdes dans les années 1990.

3 décembre : Un tribunal de Şırnak a [condamné](#) le politicien kurde local Halil İrmmez à neuf ans de prison pour terrorisme.

4 décembre : Une administration pénitentiaire Şanlıurfa a [lancé](#) une enquête disciplinaire sur un détenu nommé Mehmet Binici pour chanter en kurde.

5 décembre : Le bureau du gouverneur de Mardin a [interdit](#) la mise en scène prévue en kurde de la pièce de théâtre « Tartuffe ».

5 décembre : La police d'Ankara a menotté à l'arrière et [agressé](#) physiquement le cadre provincial du HDP Hüseyin Gökoğlu sans mandat de détention.

CONDITIONS DE DÉTENTION

30 novembre : Un cabinet d'avocats a [annoncé](#) qu'un tribunal de Bursa avait prolongé l'interdiction de visite imposée au chef du PKK emprisonné Abdullah Öcalan, dont les avocats ont été empêchés de rendre visite à leur client pendant des mois.

3 décembre : Une prison de Kocaeli a [refusé](#) un traitement au détenu Aslı Calıhan pour avoir refusé de se soumettre à un traitement menotté.

4 décembre : Une administration pénitentiaire de Şanlıurfa a [lancé](#) des enquêtes disciplinaires sur 20 détenus qui avaient précédemment déclaré avoir été agressés physiquement par des gardiens lors d'une perquisition dans un quartier. La même administration pénitentiaire a également ouvert une enquête disciplinaire sur un détenu nommé Mehmet Binici pour avoir chanté en kurde.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

1er décembre : Un groupe de demandeurs d'asile politique turcs a été brièvement [bloqué](#) à la frontière terrestre avec la Grèce alors qu'il fuyait la Turquie. Ils ont été secourus par les forces frontalières grecques après de nombreux appels sur les réseaux sociaux.

1er décembre : Un interprète qui est un résident de l'Union européenne employé par l'agence frontalière de l'UE Frontex a [annoncé](#) que la Grèce l'avait expulsé vers la Turquie lors d'une rafle de migrants en septembre.

2 décembre : Des réfugiés de la province nord-ouest de Bolu ont [déclaré](#) aux médias qu'ils étaient confrontés à une augmentation des crimes haineux depuis que le conseil municipal a approuvé une proposition

discriminatoire imposant des frais exorbitants aux étrangers pour accéder aux services publics de la ville.

3 décembre : Un ancien procureur et son épouse, une ancienne greffière, sont [décédés](#) après qu'un hors-bord les transportant se soit renversé dans la mer Égée alors qu'ils tentaient de fuir vers la Grèce pour éviter les persécutions.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

30 novembre : Les gardiens d'une prison de Trabzon [agressent](#) physiquement un détenu qui protestait contre le refus de l'administration pénitentiaire de livrer des vêtements d'hiver envoyés par la famille du détenu.

30 novembre : Le député du HDP Ömer Faruk Gergerlioğlu a [annoncé](#) lors d'une réunion parlementaire qu'un homme qui avait été enlevé et torturé par les services secrets turcs en 2019 avait été contraint de témoigner contre lui et un autre homme politique de l'opposition.

5 décembre : La police d'Ankara a menotté à l'arrière et [agressé](#) physiquement le cadre provincial du HDP Hüseyin Gökoğlu sans mandat de détention.

DROITS DES FEMMES

2 décembre : Selon le [rapport](#) mensuel de surveillance de la violence masculine publié sur le site Bianet, 34 femmes ont été tuées par des hommes et au moins 62 femmes ont été victimes de violence en novembre.

4 décembre : La Cour constitutionnelle a [jugé](#) que les autorités n'avaient pas pris les précautions nécessaires pour protéger une femme tuée par son mari en 2013.